

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ALLIER

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10/04/2025

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.
 (Budget annexe du Cinéma "René RAYNAL")

Le Conseil de Communautaire,

réuni sous la présidence de Monsieur **Francis CHABALIER**, Président

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
 Constatant que le compte administratif faisait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **7 016,98 €**.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

| Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice | |
|--|--------------------|
| Pour mémoire : PREVISIONS BUDGETAIRES Virement à la section d'investissement | 92 375,31 € |
| BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT Résultat d'investissement : - 92 374,87 € Reste à réaliser en dépenses : - 0,00 € Reste à réaliser en recettes : + 0,00 € | - 92 374,87 € |
| RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT (A) | 7 016,98 €. |
| A) EXCEDENT AU 31 / 12 / 2024 | |
| ① Exécution du virement à la section d'investissement (Titre au 1068) | 7 016,98 € |
| ② Affectation complémentaire en réserves | |
| ③ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) | 0,00 € |
| + 002 | |
| B) DEFICIT AU 31 / 12 / 2024 <small>Déficit à reporter</small> | 0,00 € |
| - 002 | |

Fait à Langogne, le 10/04/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire le 10/04/2025,

CHABALIER

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 23
 Nombre de suffrages exprimés 26
 Pouvoirs 3
 VOTES : Abt : 0 Contre : 0 Pour : 26
 Date de convocation : 03/04/2025



Le Président,

Francis